

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 132 (1987)  
**Heft:** 2

**Artikel:** L'IDS, vue par le président Reagan et par l'Europe de l'Alliance  
**Autor:** Schneider, Fernand-Thiébaud  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-344759>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'IDS, vue par le président Reagan et par l'Europe de l'Alliance

par le colonel Fernand-Th. Schneider

L'Initiative de Défense Stratégique, lancée par le président des Etats-Unis, soulève bien des problèmes et suscite bien des discussions. A l'Est comme à l'Ouest, en Amérique comme en Europe. Mais comment l'envisage le chef américain et comment est-elle perçue et affrontée par les partenaires européens de l'OTAN?

## 1) L'IDS du président Reagan

En mars 1983, le président américain lançait son Initiative de Défense Stratégique. A vrai dire, il s'agissait là de recherches assez générales, susceptibles d'ailleurs de servir également à des fins civiles. Il faut dire aussi que l'effort européen portait sur le plan Eurêka qui, en fait, pourrait aussi bien s'étendre à des recherches et à des réalisations militaires. On peut même imaginer une ultérieure coopération euraméricaine entre ces deux activités. En attendant il est bon d'évoquer les trois systèmes actuels, ou en voie de gestation, aux Etats-Unis:

- les satellites inhabités,
- les armes spatiales,
- la navette spatiale et les satellites habités.

### a) Les satellites inhabités

75% d'entre ceux-ci ont été lancés dans les années 70 et répondent à des fins militaires. On sait que leur excep-

tionnelle précision permet déjà de fournir une photographie d'un espace de quelques mètres au sol et qu'ultérieurement des images réduites, s'étendant seulement de 15 à 25 centimètres au sol, pourront sans doute être réalisées.

Les *satellites RS* (Reconnaissance et Surveillance) pénètrent dans les nuages.

Quant aux *satellites électroniques*, ils localisent surtout les radars antiaériens et antimissiles.

Le *système de détection avancée DSP* (Defense Support Program) comprend des sondes infrarouges détectant les ICBM en vol. D'autres surveillent les navires adverses, notamment en vue de la détection et de la destruction des sous-marins.

Dans son étude «Documentation d'information sur la technologie des systèmes militaires de l'espace», Robert Banks<sup>1</sup> signale qu'en août 1979 des satellites américains et soviétiques, survolant le désert du Kalahari, avaient pu dépister, en Afrique du Sud, une tentative secrète de ce pays de faire exploser une bombe atomique.

<sup>1</sup> Cf. «Document d'information sur la technologie des systèmes militaires de l'espace». Assemblée de l'Atlantique Nord, Commission scientifique et technique, novembre 1982, extraits publiés dans *La Documentation française*, numéro 521-522, octobre 1985.

De même, les satellites des Etats-Unis ont détecté les préparatifs soviétiques de l'invasion de l'Afghanistan, en 1979, deux semaines avant l'opération. Et le D<sup>r</sup> William J. Perry, ancien sous-secrétaire pour la Recherche du Ministère de la défense, a déclaré que son pays serait à même de suivre et de localiser les sous-marins soviétiques à la fin des années 90.

Les *satellites de communications* permettent désormais de contrôler efficacement et de manière centralisée de vastes territoires et d'abondantes forces militaires. Ils sont au service de l'Alliance pour 75% des communications américaines stratégiques à longue distance et le seront, pense-t-on, pour 90% en 1990. Le système *Laser bleu-vert*, à l'étude, devrait permettre des communications entre satellites et sous-marins. Depuis 1964, un système mondial américain de *satellites de navigation* «*TRANSIT*» donne des informations sur la position des navires. Et le «*NAVSTAR-GPS*» (Système du Positionnement Global) remplacera huit systèmes actuels. Il permettra des corrections de trajectoire à mi-course des ICBM et le guidage des missiles de croisière de courte portée.

Les *satellites météorologiques* fourniront une véritable couverture du temps et la détection des phénomènes naturels.

#### **b) Les armes spatiales**

Elles comportent les *systèmes de bombardement orbital fonctionnel*

(*FOB*), les *armes à faisceaux de particules*, les *lasers* et les *armes antisatellites*, les ASAT.

Les *FOB* sont lancés dans l'espace, mais ralentis par des rétrofusées et dirigés sur leurs objectifs. Leurs avantages pour l'URSS: d'une part, ils réduisent de 20 à 6 minutes le temps d'avertissement dont bénéficieraient les Etats-Unis dans le cas d'un échange nucléaire, mais ils permettraient en outre le lancement d'attaques soviétiques sur la partie la moins défendue des USA. A vrai dire, le traité sur l'espace de 1967 interdit de mettre en place dans l'espace et de tester des armes de destruction massive. En fait, les Etats-Unis n'ont encore jamais tenté de tester des armes de destruction massive dans l'espace et l'URSS a cessé ses essais depuis 1971.

Les *armes à faisceaux de particules* avaient d'abord fait l'objet d'un programme de recherches soviétiques. En réponse à ce dernier, en 1977, les USA avaient à leur tour fait étudier ce problème par une équipe de 55 personnalités scientifiques. Il s'agit là de tirs d'un jet de particules sub-atomiques (protons ou électrons) sur un objectif, chaque particule transférant une partie de son énergie cinétique à cette cible. Les faisceaux en cause ont des avantages sur les lasers, notamment une plus grande efficacité énergétique. Ils suscitent une destruction sensiblement instantanée par radiation ionisée ou par une pénétration profonde des particules dans la cible. Mais, font ressortir certains spécialistes, les fais-

ceux de particules sont très sensibles aux contre-mesures, par exemple aux leurres et aux armes antisatellites (ASAT), et au brouillage de communication C2. Mais d'autres techniciens estiment que ces faisceaux sont moins efficaces que les lasers.

Les *lasers* ont fait l'objet d'études très avancées. Ils circulent à la vitesse de la lumière et agissent sur leurs cibles par affaiblissement thermique, par propagation d'ondes de choc ou par radiation, voire par une combinaison de ces trois actions. Un laser peut frapper un missile à 16 km avant que ce dernier ait progressé de quelques centimètres. En somme, il s'agit là d'une action d'une précision exceptionnelle. Actuellement les lasers situés dans l'espace évitent la zone la plus difficile de l'atmosphère. Ils peuvent intervenir contre les armes antisatellites (ASAT), mais on les prévoit surtout, semble-t-il, pour un système de défense contre les missiles balistiques (BMD).

Les *ASAT* (armes antisatellites) sont déployées depuis 1963. Trois types de ce genre sont prévus aux Etats-Unis: porteurs Minuteman III, qui ne détruisent que des satellites sur orbite basse, les F 15 et les lasers au sol. L'essai d'une arme antisatellite lancée d'un intercepteur F 15 évoluant sur orbite basse a été exécuté avec succès le 13 septembre 1985.

### c) **La navette spatiale et les satellites habités**

Environ 40% des missions de la

navette exécutées jusqu'en 1987 comporteront des charges militaires. Une mini-navette ne servant que des forces militaires est envisagée par le ministre de la Défense des USA. L'avion de l'espace est un petit véhicule habité, prévu pour être mis en orbite par le MX, par la navette et par le Boeing 747. Il pourrait, pense-t-on, approcher et même détruire les satellites adverses. La navette serait également, admet-on, à même d'être utilisée pour la construction de satellites habités susceptibles de servir de postes de commandement. Le *Spacelab* est un laboratoire habité, construit par les dix Etats membres de l'Agence spatiale européenne. Il est payé à 54% par la RFA et à 18% par l'Italie.

Nous signalons, en cette fin de chapitre, qu'un accord sur la lune et les autres corps célestes avait été adopté par l'assemblée générale des Nations unies, le 5 décembre 1979. Mais il n'est pas entré en vigueur. Il déclarait dans son article 3:

«1) La lune ne sera utilisée par les Etats parties au traité qu'à des fins pacifiques.

2) Toute menace ou utilisation de la force, ou tout autre acte hostile sur la lune sont prohibés...

3) Les Etats parties au traité ne placeront pas en orbite autour de la lune... d'objets porteurs d'armes ou de destruction massive...

4) L'établissement de bases, d'installations et de fortifications militaires, l'expérimentation d'un quelconque type d'armes et la conduite de

manœuvres militaires sur la lune sont interdits...»

Il était bon de signaler ces faits à titre documentaire, car ils caractérisent les conditions dans lesquelles s'élaborent parfois les projets de limitation des armements sur le plan international, voire mondial. Et le président Reagan, pour son IDS, doit tenir compte de ces faits. Mais comment celle-ci a-t-elle été accueillie par les alliés européens?

## II) L'Europe face à l'IDS

L'Initiative du président Reagan, dans un premier temps, avait suscité une réelle inquiétude chez les alliés européens. Car ceux-ci avaient l'impression que l'attitude des Etats-Unis déterminerait, au sein de l'Alliance, des «zones de sécurité inégales». Si bien que les grands responsables américains crurent devoir rassurer leurs associés d'Europe<sup>2</sup>.

A vrai dire, le problème posé porte sur trois activités différentes de la part des Etats-Unis:

- le programme de recherche IDS,
- celui des systèmes balistiques (ATBM), soit la poursuite du programme PATRIOT,
- les systèmes d'attaque en profondeur (Deep Strike).

Parmi ces activités, le système *Patriot* sera au service de la défense du front allié d'Europe et le *Deep Strike*, l'action en profondeur, s'effectuera pour la prise à partie du deuxième

échelon du dispositif d'attaque soviétique, lequel a la mission de renforcer et même de relever les forces d'avant-garde chargées de l'amorce de l'attaque. Mais, compte tenu d'une certaine, progressive amélioration des moyens de combat de l'OTAN, la réplique alliée s'effectuera désormais non seulement contre les éléments de tête de l'attaque adverse, mais directement aussi contre les moyens soviétiques de deuxième échelon, dont l'intervention rapide doit assurer le succès. C'est ce dernier que le commandement allié veut désormais empêcher par sa «manœuvre *FOFA* (Follow on Forces Attack)», son action sur le deuxième échelon. Il entend utiliser, à cet effet, ses moyens modernes, tels le Lance et le Pershing II, avec des munitions conventionnelles perfectionnées, notamment contre les aérodromes du Pacte et bien d'autres objectifs.

A vrai dire, le système soviétique est mobile, le SA-X-12 se déplaçant très vite et avec une portée de 100 km. En outre, il faut tenir compte des radars de l'Est. Mais, du côté allié, il est actuellement question d'une «Initiative de Défense Européenne» (*IDE*), qui se heurte malheureusement, dans l'immédiat, à certaines difficultés intervenant dans la collaboration franco-allemande et qui complique encore les échanges et la coopération directe souhaitables entre l'Europe alliée et

<sup>2</sup> Cf. «L'initiative de défense stratégique et l'Europe. La défense aérienne élargie», par Alain Carton, dans *Stratégie*, 4/1986.

l'Amérique. Il importe donc de tout faire pour bien assurer la coopération des deux continents alliés, dans le sens de la riposte graduée et de la stabilité de la défense commune.

La RFA voudrait voir se développer, pour l'Europe alliée, un programme comparable à celui des Etats-Unis. Or elle doit faire face à un problème différent de celui des Américains, puisque, sur le front européen, il s'agit de portées plus courtes que celles de la réplique stratégique des USA. On risque donc d'être pris de court, pour une action à mener d'ailleurs, selon les concepts du moment, avec des engins non nucléaires et portant en priorité sur les points sensibles du front de l'OTAN. Le D<sup>r</sup> Seitz, directeur du service de planification du Ministère des affaires étrangères, estime que les Européens devraient mettre tout en œuvre pour leur propre programme de recherches dans le cadre de la stratégie de l'OTAN. Il préconise notamment le développement d'un satellite d'observation européen, actuellement l'objet de discussions entre la France et l'Allemagne fédérale.

La France, à vrai dire, en ce qui concerne le programme IDS américain, a des vues différentes de celles de la RFA. Elle se demande si, face au défi technologique des USA, l'autonomie de sa décision n'est pas remise en cause. Car cette IDS concerne essentiellement les stratégies antiforces des deux Grands. Or, à long terme, la France pourrait envisager une action antisatellites en faveur de sa politique

de défense indépendante. Et, a déclaré M. Quilès: «Nous nous réservons un nouveau système d'armes destiné à contourner une éventuelle défense stratégique spatiale des Soviétiques.»

Mais il y aura, de toute façon, une coopération franco-allemande et la France se maintiendra dans la recherche des hautes technologies. M. Quilès a donc pu déclarer en décembre 1985: «La France procède à des études dans le domaine des matériaux, des lasers et des techniques spatiales.» Or, selon le ministre de la Défense Weinberger, le programme américain de défense antibalistique de l'espace «améliorerait la capacité de dissuasion de l'OTAN contre une attaque nucléaire».

L'OTAN, par son groupe des armements pour les forces aériennes, fait étudier le projet «Counter Air 90», en vue de l'attaque des bases aériennes des forces du Pacte. Est envisagée, en outre, une version classique du Pershing II, le «CAM»: Classical Attack Missile. Mais avant tout est prévue, par les USA, l'attaque du deuxième échelon soviétique selon le concept FOFA, avec des forces classiques capables d'atteindre des objectifs antérieurement justiciables des actions des avions et des missiles nucléaires. A vrai dire, des contre-mesures soviétiques pourraient être développées et leur neutralisation serait donc à envisager par la défense de l'OTAN.

\*  
\* \*

Bien des problèmes se posent aux Etats-Unis et à leurs alliés européens,

face à une menace que les récents échanges de vues entre Reagan et Gorbatchev, ainsi que ceux de leurs collaborateurs, n'ont pas modifiée. La RFA, voisine de l'Est et donc directement exposée à la menace, est en outre dépourvue de l'arme nucléaire. Elle est ainsi étroitement tributaire de l'action de la nation guide de l'OTAN. La France, par contre, géographiquement non directement opposée, possède en outre l'arme majeure. Elle cherche actuellement à développer dans l'espace des engins de perception et de communications. Mais sa situation géographique l'incite à pratiquer une défense antimissiles émanant de son sol<sup>3</sup>, plutôt que celle d'une Europe

spatiale. En fait, la tâche des alliés européens sera bientôt facilitée par les Etats-Unis. Car ceux-ci, dans leurs prévisions pour 1986, envisagent bien l'étude des technologies à utiliser contre les missiles balistiques de courte durée menaçant le front d'Europe. En fait, les Européens de l'Alliance ont limité au secteur civil leur programme Eurêka, dont le succès s'affirme largement. Mais il n'est pas exclu que l'expérience devienne en outre également militaire, avec la même efficacité...

F.-Th. S.

<sup>3</sup> Cf. «Le programme Eurêka», par Jean-Baptiste Main de Boissière (*Défense nationale* de décembre 1986).

*On ne peut pas asservir la nature aussi impunément que les hommes.*

cb in Zeitbild